

1011234101

DATE DEPOT :	2010-12-16
NUMERO DE DEPOT :	112341
N° GESTION :	1996B16686
N° SIREN :	410204390
DENOMINATION :	NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS
ADRESSE :	3 ave Hoche 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2010/09/22
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
NATURE D'ACTE :	DEMISSION DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

96 B 16686

NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS
Société Anonyme au capital de 3 644 800 Euros
Siège Social : 3 avenue Hoche 75008 PARIS
PARIS B 410 204 390

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
du 22 Septembre 2010

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
16 DEC. 2010
N° DE DÉPOT 11 2391

FN 22.09.10 EO

L'an deux mil dix,
Le 22 septembre,
à 11 heures 15,

Les Membres du Conseil de Surveillance de la société Neuflize OBC Investissements se sont réunis au 3 avenue Hoche 75008 PARIS, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Chaque membre du Conseil de surveillance émarge le registre des présences en entrant en séance.

Sont présents et ont signé le registre des présences :

Monsieur Philippe VAYSSETTES	Président
Monsieur Hugues AUBRY	Vice-Président
Madame Sophie BREUIL	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Richard BRUENS	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Didier DURET	Membre du Conseil de Surveillance

Absent excusé

Monsieur Andius TEIJGELER	Membre du Conseil de Surveillance

Assistent également à la séance :

Monsieur Stéphane CORSALETTI	Président du Directoire
Monsieur Arnaud de DUMAST	Membre du Directoire
Monsieur Julien MECHLER	Membre du Directoire
Mademoiselle Josiane FABRE	Secrétaire du Conseil

Invités

Monsieur Philippe BRUNEAU	Directeur Central NOBC
Monsieur Patrice DEBONO	RCCI
Monsieur Fabien THOMAS	Secrétaire Général

Le Conseil réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

- Démission d'un Membre du Conseil et nomination d'un nouveau Membre

Monsieur Philippe Vayssettes informe les Membres du Conseil que Monsieur Yves Saint Réquier, ayant quitté le Groupe, a remis sa démission par courrier en date du 5 juillet dernier avec effet immédiat.

Le Conseil prend acte de cette démission et remercie Monsieur Yves Saint Réquier pour le concours actif qu'il a apporté à Asset Allocation Advisors puis à Neuflize OBC Investissements durant son mandat de Membre du Conseil.

Le poste de Membre du Conseil étant vacant, il est décidé de pouvoir à son remplacement. Après un rapide tour de table, le Conseil propose à l'unanimité la nomination de Monsieur Philippe Bruneau, Directeur Central de la Banque Neuflize OBC en charge du pôle Commercial.

Suivant l'article 15 alinéa 5 des statuts, une Assemblée Générale s'étant tenue depuis la démission de Monsieur Yves Saint Réquier, la nomination ne peut se faire par cooptation. En conséquence, une Assemblée Générale sera convoquée à la plus brève échéance afin de procéder à la nomination de Monsieur Philippe Bruneau.

Monsieur Philippe Bruneau, présent, remercie le Conseil pour la confiance qui lui est ainsi témoignée et déclare satisfaire à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité requise par la loi et afférente aux décisions ci- dessus adoptées.

.....

De tout ce que dessus, il a été dressé procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et un Membre du Conseil de Surveillance.

Extrait certifié conforme
Le 30 novembre 2010

Le Secrétaire